



PRÉFET DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 22/08/2023

NOMINATION ET PRISE DE FONCTION DU SOUS-PRÉFET DE BRIVE-LA-GAILLARDE

Par décret du président de la République du 21 août 2023, **Jacques RANCHÈRE** a été nommé sous-préfet de Brive-La-Gaillarde.

Jacques Ranchère occupait depuis le 8 septembre 2021, le poste de sous-préfet de Mayenne (53).

Il prendra officiellement ses fonctions le 11 septembre 2023.

Son parcours :

06/09/2021 : Sous-préfet de Mayenne (53)

02/10/2017 : Sous-préfet de Redon (35)

01/09/2014 : Sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de Lot-et-Garonne (47)

07/07/2014 : Chargé de mission auprès du préfet de Lot-et-Garonne (47)

01/01/2013 : Sous-préfet hors classe - Administrateur civil hors classe

01/09/2012 : Mis à disposition auprès du GIP, "Institut national de sécurité routière et de recherches (INSERR)", en qualité de directeur général

01/09/2012 : Détaché administrateur civil au ministère de l'Intérieur

17/11/2008 : Sous-préfet de Bayeux (14)

18/09/2006 : Sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle (54)

2004 : Directeur des services du cabinet du préfet du Cantal (15)

1987 : Attaché de préfecture



Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex